

contenu du message

de [REDACTED]
à enquetepublique.vendee3@orange.fr
date 19/10/18 20:37
objet CHALIGNY dossier éoliennes MARZIERES
pièce(s) jointe(s) 1 fichier(s) [CHALIGNY do...doc \(927,78 ko\)](#)

Monsieur le commissaire enquêteur,

Connaissant bien la Vendée et ayant eu personnellement à constater le nombre et la qualité exceptionnels des initiatives prises pour faire vivre et rendre accessibles à tous sa culture et son patrimoine longtemps laissés dans l'oubli, je pense sincèrement qu'il est important d'en conserver l'intégrité.

Porter atteinte à ces lieux de mémoire en implantant près d'eux des éoliennes, c'est les dénaturer et les banaliser d'une façon qui peut faire craindre qu'ils ne soient plus entretenus et protégés par les générations futures. Ce n'est pas préparer l'avenir car c'est priver les générations futures du respect de ce qui doit durer.

Je vous fais donc part de mon avis défavorable au projet de parc éolien sur lequel vous enquêtez.

Je vous prie d'agréer, monsieur le commissaire enquêteur, l'expression respectueuse de ma sincère considération.

Franck Vincent
Ancien directeur général des services du département de la Vendée.

Non au projet de parc éolien des Marzières !

Plaidoyer en faveur de la protection de quatre Monuments Historiques :

Logis de Chaligny - Logis de la Chevalerie - Château de Bessay - Logis de la Popelinrière

- Le parc éolien des Marzières comporterait huit éoliennes, d'une hauteur de pales de 90 m. Contrairement aux assertions du promoteur, ce projet occasionnerait une covisibilité désastreuse de ce parc éolien dans le paysage immédiat de quatre sites protégés au titre des Monuments Historiques. L'harmonie unique de leur site risque d'être gravement compromise par l'émergence d'éoliennes visibles depuis de multiples emplacements.

- Le logis de Chaligny à Sainte Pexine est l'un des logis vendéens les plus authentiques et les plus représentatifs des logis de la Renaissance en Vendée, comme en témoigne sa position pilote à l'exposition des maquettes au Musée de la Chabotterie. Il est situé dans un environnement encore préservé. Classé à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1989, acquis en 1991 dans un état précaire, il a fait l'objet de travaux de restauration très importants étalés sur 25 années sous la conduite des architectes des Bâtiments de France.

Cette restauration unanimement reconnue et appréciée a été saluée par de nombreuses récompenses :

Le logis a reçu trois prix : deux prix de restauration (Vieilles Maisons Françaises en 1997, Association Culturelle du Pays Mareuillais en 2000), et un prix de création artistique Vieilles Maisons Françaises en 2002.

Les jardins, entièrement recréés, sont ouverts au public depuis 2001 et ont obtenu en 2007 le label Jardin Remarquable octroyé par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Ces jardins figurent parmi les plus beaux de Vendée et attirent 10 000 visiteurs chaque année qui viennent s'imprégner de la sérénité des lieux.

Des concerts de plein air y sont donnés. Au mois de septembre les **Rencontres du Patrimoine et de la Création** où participent **120 exposants artisans du Patrimoine** ont attiré depuis six ans jusqu'à 5000 personnes. Les médias relaient largement cette manifestation considérée comme la plus importante de la Région dans ce domaine.

- Ce projet serait une atteinte grave au tourisme du Sud Vendée Littoral.

- Les éoliennes sont incompatibles avec les Monuments Historiques.

Je m'élève contre la dégradation des sites des Logis de Chaligny, de la Chevalerie, du Château de Bessay et du logis de la Popelinrière et me prononce de la façon la plus défavorable contre ce projet.

Merci de votre attention et de votre compréhension.

Nom :

Adresse :